

DAPV - DSA 62

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : voir antennes

Informations particulières

Antenne

Julien Dissaux — 07 50 75 82 69
Pas-de-Calais littoral / Audomarois Calaisis

Marine Seillier — 06 65 10 68 50
Pas-de-Calais littoral / Montreuillois Boulonnais

Élise Hecquet — 06 28 63 96 75
Pas-de-Calais intérieur

Émilie Molon — 06 87 11 57 77
Pas-de-Calais intérieur

Francine Roy — 07 49 68 56 01
Pas-de-Calais intérieur

Informations

Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.

Documentation

faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(3).pdf

Zone géographique

Hauts-de-France, Pas-de-Calais - 62